

## Un AMI qui vous veut du bien

*Avec 96 dossiers déposés, l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Économie Circulaire en Occitanie, AMI EC'O, a remporté un vif succès !*



Appel à Manifestation  
d'Intérêt d'Économie Circulaire  
en Occitanie

Lancé en juin, à l'initiative de l'incubateur Alter'Incub Occitanie Méditerranée, l'**Appel à manifestation d'intérêt de l'économie circulaire en Occitanie, AMI EC'O**, a été porté par un **collectif de 25 structures(\*)**, composé d'acteurs publics (Région, métropoles, universités, bailleurs sociaux...) et d'acteurs privés (CRESS, incubateurs, associations...) qui ont décidé de se regrouper et de travailler ensemble pour favoriser le développement de l'économie circulaire.

L'objectif était d'identifier, de conseiller et d'orienter des porteurs d'initiatives d'économie circulaire, encore au stade de projet ou déjà mises en œuvre par des entreprises. Entre le 29 juin et le 31 septembre, les candidats ont pu répondre à l'appel et faire ainsi connaître leurs besoins en accompagnement, en financement en communication et valorisation, leurs attentes de mise en relation, leur recherche de foncier.

Deux vagues successives ont fait déferler 96 dossiers sur la [plateforme Cycl'Op](#). Si la grande majorité provient des départements qui abritent les deux grandes métropoles régionales (46 dans l'Hérault et 24 en Haute-Garonne), la quasi-totalité de l'Occitanie est représentée, 6 en Ariège, 4 dans le Gers, 3 dans l'Aude et dans le Tarn-et-Garonne, 2 dans l'Aveyron, dans le Gard et dans les Pyrénées-Orientales, 1 dans le Tarn et en Lozère - 1 hors région.

Ces dossiers, très variés, concernent notamment : des ressourceries et recycleries (batteries,...), le gaspillage alimentaire et les invendus, le réemploi (meubles, matériaux du bâtiment,...), la gestion des biodéchets, l'éco-conception, l'écoconstruction, l'éco-fabrication, la distribution en vrac « zéro déchet », la réparation, le compostage, les toilettes sèches, la revalorisation des matières premières, les écoquartiers, la consigne du verre, les reconditionnements, la lutte contre l'obsolescence programmée... Autant de défis pour faire de la région Occitanie une pionnière en matière d'éco-responsabilité.

Le comité partenarial s'est réuni en septembre et en octobre pour étudier ces initiatives et attribuer à chaque porteur de projet un expert référent, chargé de le contacter pour lui apporter des conseils, faire le lien avec les personnes ressources identifiées collectivement ou l'orienter vers le dispositif régional le mieux adapté.

Les premiers retours sont positifs : du côté des porteurs, qui saluent le temps gagné dans leurs démarches, comme du côté des experts, satisfaits de participer à une dynamique collective originale dans la région. Une réunion se tiendra d'ici la fin de l'année à la fois pour dresser le bilan de cet appel et pour envisager sa reconduction en 2023.



**(\*) Les 25 structures membres du collectif :**

Ad'Occ, Alter'Incub Méditerranée, Alter'Incub Pyrénées, Anact, Circulab, CRESS Occitanie, Envirobat Occitanie, Fédération des entreprises d'insertion, France Active Airdie, France Active MPA, Iès, Montpellier Management, Montpellier Méditerranée Métropole, Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie, Parcours Adress, PETR des portes du pays de Gascogne, Pôle Eco conception, La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, Réalis cité de l'ESS, Réseau Compost Citoyen Occitanie, Réseau Régional des Ressources d'Occitanie, Suez, Terres d'EFC Occitanie, Toulouse Métropole, Université de Montpellier.